

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Mont-Saint-Michel reprend la mer

Le rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel est une opération unique et une réponse collective à la mesure du Mont et de sa baie, consacrés par une double inscription au patrimoine mondial de l'Unesco. Ce samedi 31 octobre 2015, François Hollande, Président de la République, vient inaugurer un projet de 20 années d'études et de travaux pour restaurer profondément le site, du continent au rocher de l'Archange.

« Nous sommes fiers et heureux d'avoir redonné au Mont sa splendeur perdue, de le restituer dans son écrin naturel au terme d'un patient travail de restauration. Cette opération de 20 années a fait travailler de concert les services de l'Etat et des collectivités, elle a reçu le soutien constant de l'Europe. De nombreux ingénieurs, architectes et paysagistes ont apporté leurs compétences. Les amoureux du site et les habitants ont accepté avec patience ce grand chantier hors norme, mobilisant de nombreuses entreprises, pour retrouver et protéger le Mont. Nous saluons cette intelligence collective en accord avec l'exigence du lieu. Le Mont-Saint-Michel, patrimoine mondial de l'humanité, démontre sa force d'attractivité exceptionnelle. »

Laurent Beauvais, Président du Syndicat Mixte Baie du Mont-Saint-Michel maître d'ouvrage, Président de la Région Basse-Normandie

Jean Charbonniaud, Préfet de la Région Basse-Normandie, Préfet du Calvados, Préfet Coordonnateur

Un nouveau visage.

L'opération s'achève à peine et déjà le Mont-Saint-Michel présente un nouveau visage. Entre le rocher et le continent, les visiteurs découvrent des grèves parcourues par les chenaux, régulièrement baignées par les marées, sans digue, ni parking, ni voitures. Les eaux circulent librement. Seule la fine passerelle tendue et le barrage inscrit à l'embouchure du Couesnon signent le nouvel aménagement. Le renouveau du site se révèle, marée après marée. En 10 ans, le projet a effacé plus de 100 années d'ensablement accéléré et d'aménagements terrestres entre continent et rocher.



Le Mont vogue entre deux marées



En grande marée, en moyenne 20 jours/an (40 marées/an) comme le 21 mars dernier ou à la Saint-Michel en septembre, le Mont semble reprendre la mer. Ses remparts sont alors entièrement baignés par les eaux. L'insularité, perdue depuis la construction de la digue-route au 19^e siècle, est retrouvée. Le clapotis de l'eau se fait entendre sous la passerelle. En marées moyennes, environ 100 jours par an, les eaux recouvrent en partie l'esplanade entre la passerelle et le rocher. Les autres jours, les deux bras du Couesnon coulent de part et d'autre des remparts. Ce paysage s'ouvrira à la vue des visiteurs pour des décennies encore, car le travail de restauration aura des effets à long terme et préservera le Mont pour des générations.



Ce chef d'œuvre de l'humanité était en péril, le Mont avait perdu son sens. Relié au continent par une digue-route depuis 1879, il n'était plus une île. Menacé d'ensablement, il perdait son caractère maritime. Cerné par les voitures, il n'était plus ce rocher au milieu de grèves naturelles atteint entre deux marées selon la volonté des bâtisseurs de l'Abbaye, tel l'aboutissement d'une traversée.

Le barrage et le pont passerelle : des ouvrages sobres, efficaces et discrets dans le paysage. Les deux ouvrages d'art clés du projet, sont liés par une cohérence entre beauté du lieu et fonction technique. Ils se jouent des marées et offrent un spectacle du Mont toujours différent.



Ouvrage central du volet hydraulique mis en service en 2009, **le barrage sur le Couesnon** redonne au Mont un paysage maritime. Il mêle les eaux du fleuve et de la mer, produisant des chasses de désensablement au rythme des marées. Elles peuvent atteindre 1,2 million de m³ et durer plusieurs heures pour transporter loin les sédiments. Six années d'action hydraulique ont commencé à produire des effets*. Les fonds maritimes ont progressé de 20 hectares dans un rayon de 1000 m autour du Mont. Le front des prés salés, très colonisateur jusqu'en 2009, recule aujourd'hui à 300 m à l'Est et 400 m à l'Ouest.



Du continent au Mont, les visiteurs empruntent un nouvel accès qui fait une courbe élégante. Le cheminement, entièrement repensé exprime l'éloignement du rocher et permet la contemplation du grand paysage et du monument à mesure de l'approche. La passerelle (insubmersible en toutes marées), est comme une lame portée par plus de 100 piles très fines. Elle s'interrompt à 300 m des remparts, à bonne distance pour les contempler. L'esplanade surmontée d'un gué (submersible en grandes marées) permet de franchir à pied les derniers mètres jusqu'à la Merveille. Ce nouvel accès révèle les remparts dans leur totalité, comme au 19^e siècle.

La nature est de retour. Autour du Mont, la nature reprend progressivement ses droits. Les grèves ne sont plus polluées par les 15 hectares d'anciens parkings submersibles aujourd'hui détruits. Les voitures sont stationnées sur le continent pour la tranquillité du lieu. Les centaines d'espèces d'oiseaux, de poissons, de plantes, et bien d'autres espèces visibles ou plus discrètes qui font la richesse exceptionnelle de la baie, vont petit à petit prendre de nouvelles habitudes et réinvestir les lieux. Les effets sont évalués dans le temps grâce à un suivi environnemental rigoureux avec l'accompagnement de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) de Basse-Normandie.



A l'amont du Couesnon, l'anse de Moidrey, refuge d'écosystèmes. Ancien méandre du Couesnon, l'anse s'était asséchée. Parcourue aujourd'hui par 7 km de chenaux sur 36 hectares, elle retrouve sa vocation de zone humide en apportant un réservoir d'eau indispensable au fonctionnement hydraulique du barrage. Ses habitats se diversifient. Les oiseaux d'eau sont de retour dont certains à fort enjeu patrimonial. Le Pélodyte ponctué, amphibien rare dans la région, a fait l'objet d'une mesure de protection avec la création de nouveaux habitats. Aujourd'hui, sa population a doublé et d'autres espèces d'amphibiens se reproduisent sur site (rainette verte, grenouille agile, triton ponctué et palmé...)*

La Baie ... réinvente le Mont

RÉTABLISSEMENT DU CARACTÈRE MARITIME DU MONT-SAINT-MICHEL



Un accueil digne du Mont et de la baie. Sur le continent, un nouvel accueil attend aujourd'hui les visiteurs. Le Centre d'Information Touristique (CIT) dans le parc de stationnement devient la nouvelle porte d'entrée du grand site. Il rassemble des informations sur le Mont, la baie, la Normandie et la Bretagne, une invitation à élargir sa découverte en prolongeant son séjour. L'aménagement paysager très soigné (plus de 20 000 plantations) se prolonge par un espace public entièrement repensé, parcouru de cheminements séparés pour les piétons, cycles et navettes. L'Union européenne souligne l'équilibre retrouvé entre préservation d'un haut lieu patrimonial et fréquentation touristique.

Les partenaires publics ont conclu, en 2014, le Contrat de destination touristique « Le Mont-Saint-Michel et sa Baie » mobilisant tous les acteurs professionnels et institutionnels concernés par l'avenir du grand site. Ce projet de développement et de promotion touristique d'envergure internationale est doté de plus de 1,3 million d'euros. Ce contrat est le premier résultat concret de la réflexion menée depuis 18 mois par l'Etat et les collectivités partenaires autour de la gouvernance future du Mont et de la baie. Cette réflexion lancée par le préfet de la région Basse-Normandie avec l'appui de la préfète de la Manche et en lien avec les présidents des Régions Basse-Normandie, Bretagne et le président du Conseil départemental de la Manche, associe également les présidents du Conseil départemental d'Ille et Vilaine, de la Communauté de communes Avranches Mont-Saint-Michel et du Centre des monuments nationaux. Elle vise deux objectifs : garantir une gestion qualitative et pérenne qui redonne du prestige à un site de renommée mondiale et promouvoir le caractère exceptionnel de la baie, vecteur d'attractivité touristique et de développement socio-économique local.



Avant 2012, des centaines de milliers de véhicules empruntaient chaque année la digue-route et stationnaient au pied du Mont. En haute saison estivale, les routes d'accès étaient souvent saturées et les temps d'attente dissuasifs.

** Les effets des chasses sont suivis et mesurés plusieurs jours par an par laser et photographies et commentés avec le **comité de suivi hydrosédimentaire composé d'experts internationaux indépendants**. Ces résultats sont également comparés aux levés obtenus une à deux fois par an au moyen d'un laser aéroporté (programme LIDAR inter-universités sur l'évolution du trait de côte dans le Nord-Ouest de la France).*

** 700 000 m³ de tange (sédiment de la baie) ont été extraits, stockés et distribués aux agriculteurs de la baie à titre gratuit. Une valorisation qui s'ajoute aux 500 000 m³ aspirés par une drague dans le Couesnon. Le suivi et l'entretien de l'anse de Moidrey se poursuivent. Pélodytes : de 68 à 175 mâles chanteurs entre 2002 et 2015.*

Contact presse Syndicat mixte Baie du Mont-Saint-Michel : Claire Montémont

Tél : 02 31 29 16 96 – mobile : 06 10 15 04 18

presse@projetmontsaintmichel.com / www.blogpressmontsaintmichel.fr

Photographies du site avant et après les travaux, des ouvrages réalisés et dossiers de presse :

établissement du caractère maritime du Mont Saint-Michel

pour télécharger les photographies, crédits obligatoires indiqués :

<http://www.club-d-ecriture.fr/claire-montemont/NouveauBarrage2009Aujourd'hui.zip>

<http://www.club-d-ecriture.fr/claire-montemont/NouvelAccueilCITAujourd'hui.zip>

<http://www.club-d-ecriture.fr/claire-montemont/NouvellePasserelle20142015.zip>

<http://www.club-d-ecriture.fr/claire-montemont/PaysageMontAujourd'hui.zip>

<http://www.club-d-ecriture.fr/claire-montemont/RCMMSMAvantAmenagement.zip>

<http://www.club-d-ecriture.fr/claire-montemont/RCMMSMDOSSIERSPRESSE.zip>

ces liens ne fonctionnent pas, copiez-les dans votre navigateur.

Une opération d'aménagement nationale à portée internationale



Maîtrise d'ouvrage : Syndicat Mixte Baie du Mont-Saint-Michel

Une intelligence collective pour sauver le Mont

Le projet est le résultat d'une œuvre collective qui a réuni Etat et collectivités, ingénieurs, architectes et paysagistes, entreprises de travaux. Les études ont été conduites sur tous les fronts par l'Etat dès 1996 (hydraulique, environnement, fréquentation, moyens de transport...) avec de nombreux spécialistes dans une approche de projet d'ensemble visant à répondre à tous les problèmes posés (ensablement, effacement des anciens aménagements, approche du monument et accueil des visiteurs). Le programme issu de ce travail collectif a été validé par les ministères compétents, les commissions des sites et monuments historiques avant d'être présenté en enquêtes publiques en 2002. Les ouvrages ont fait l'objet de 3 concours européens attribués à des équipes pluri-disciplinaires qui ont sublimé leurs cahiers des charges pour concevoir des ouvrages au service du site. Le Syndicat Mixte maître d'ouvrage a coordonné les équipes en assurant la gestion du calendrier et du budget.

Maîtrise d'œuvre du barrage sur le Couesnon :

BRL ingénierie - Luc Weizmann Architecte - SPRETEC - ANTEA - Bernard Lanctuit

Maîtrise d'œuvre des aménagements hydrauliques amont-aval du barrage sur le Couesnon

Antea Group - BRL ingénierie

Maîtrise d'œuvre des ouvrages d'accès : route d'accès, passerelle et esplanade :

Dietmar Feichtinger Architectes - Schlaich, Bergermann & Partner.

Espaces publics et centre d'information touristiques :

Cabinet HYL, paysagistes et urbanistes - Bruno Mader architecte - SOGETI – COSIL

Délégation de service public

Compagnie des Parcs et Passeurs du Mont-Saint-Michel (TRANSDEV)

Parc de stationnement et navettes de transport

Alfred Peter - Artefact - Colas - Quille – Contrac